

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME -	
CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION	CADRE RESERVE A LA MAIRIE
<p>1</p> <p>L'aménagement du nouveau sens de circulation et des rues connexes (Sablons, Bougrenets, A. Thierry,, et V. Hugo) ainsi que du rond point de la plage du Porteau et du chemin côtier demande une étude d'ensemble pour faire cohabiter les flux des autos, des deux roues et des piétons y compris PMR et poussettes d'enfants. Le sondage effectué auprès des habitants transmis en novembre est une première étape de la co-construction de ce projet structurant de cette partie du bourg. La question de parkings suffisamment dimensionnés pour les usagers extérieurs des trois plages riveraines (Montbeau, les Sablons et le Porteau) ou d'une navette est posée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le maître d'œuvre vient d'être nommé (cabinet TECAM). Celui-ci va d'abord se mettre à l'établissement du diagnostic initial. - Planning travaux septembre 2022 / avril 2023. - Adjoint en charge : I. RONDINEAU - L'association sera bien entendu associée à l'élaboration de ce projet - la navette estivale sera reconduite cette année. - La question des stationnements, et notamment pour les camping-cars, est bien intégrée dans le cadre de la révision du PLU en cours
<p>2</p> <p>La Revitalisation du centre-bourg passe par l'aménagement du secteur Nord de l'église de Ste-Marie, incluant jeux des enfants (trop près des toilettes actuelles et toujours à l'ombre), place du « petit quatre-heures » à l'emplacement de l'ancienne station-essence et terrain de Madame Jourdan acquis par la ville.</p> <p>Dans le même sens, serait opportun l'encouragement à retraiter les façades de batiments laissés à l'abandon , en facilitant la création de nouveaux commerces de proximi ou des logements à l'année.</p>	<p>L'ensemble de ces réflexions sera incorporé dans la requalification du bourg de Ste Marie inscrit au PPI en 2025</p> <p>Sujet pris en compte dans le cadre de la révision du PLU en cours</p>

<p>3</p>	<p>La répétition des événements climatiques et particulièrement des pluies abondantes depuis deux années ont occasionné des inondations et de nombreux dégâts . Ces situations ont révélé d'une part le sous – dimensionnement des canalisations et bassins d'eaux pluviales et d'autre part la nécessité de mettre un frein à l'imperméabilisation artificielle des sols en zone d'habitat. Suggestion en lien avec les compétences de l'agglo sur la partie « imperméabilisation » ; créer des bassins de rétention d'EP (à l'air libre ou enterrés) ; instituer un quota de surface d'imperméabilisation à ne pas dépasser par terrain construit ou constructible ; obliger lors de toute demande de PC la création d'un système de récupération d'EP .</p>	<p>La compétence Eaux pluviales a été transférée le 1^{er} janvier 2020 à Pornic Agglo. Un diagnostic général est en cours en collaboration avec le bureau d'études SCE, afin de déterminer les priorités et les « points noirs ».</p> <p>Ce diagnostic devra déboucher sur un programme de travaux porté par Pornic Agglo (redimensionnement de réseaux, bassin tampon...)</p> <p>La question de l'imperméabilisation des sols est en effet un levier important pour maîtriser les volumes d'eaux rejeter par les parcelles. Ce point sera intégré dans le cadre du PLU en révision</p>
<p>4</p>	<p>Les deux périodes de confinement sanitaire subies en 2020 , par l'interdiction de déplacement de plus d'un km en dehors des courses « de première nécessité » ont montré les limites de l'absence d'un distributeur de monnaie dans le centre bourg ; un dispositif mobile comme celui existant à l'Intermarché pourrait palier à ce manque avec un coût supportable , tout en présentant l'avantage d'encourager ainsi les achats de proximité.</p>	<p>Malgré les nombreuses sollicitations de la collectivité, à ce jour aucune banque n'y est favorable</p>
<p>5</p>	<p>L'accessibilité du linéaire du chemin côtier et des accès aux plages . En 2020, des travaux de mise en sécurité ont été réalisés sur les deux escaliers de la plage Montbeau . - Cependant, des effondrements rocheux se multiplient sur plusieurs points (plage des Grandes Vallées ; de même au dessus de la plage du Porteau) ; - l'accessibilité d'une partie du linéaire côtier par les personnes à mobilité réduite reste à créer (largeur du sentier et croisement avec les autres promeneurs ; roulage aisé de ces parties accessibles).</p>	<p>- Les effondrements rocheux relevant de la défense de côtes, ceux-ci ont été transmis aux services de Pornic Agglo qui gèrent et travaillent actuellement sur ces dossiers.</p> <p>- Inscription de 60 000 € TTC chaque année pour entretenir le chemin côtier. En prévision sablage à faire sur l'empierrement précédemment réalisé</p> <p>- Garantir un accès est une nécessité mais tous les chemins ne sont pas adaptés en largeur ni en topographie</p>

6	<p>Le traitement de l'avenue des Grandes Vallées, après la réalisation des deux chicanes contribuant à diminuer la vitesse doit être poursuivi sous deux aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un cheminement protégeant les piétons (y compris les poussettes) ; - un programme d'entretien des arbres qui constituent une des caractéristiques patrimoniales de Ste-Marie ; programme prévoyant leur élagage, l'abattage exceptionnel de ceux estimés dangereux et la replantation par espèce en harmonie. 	<p>Accord de la collectivité sur les principes énoncés par l'association.</p> <p>Pour rappel, il a été présenté par M. DANAIS (architecte du patrimoine végétale au sein de la ville) une étude spécifique sur le devenir de ce secteur. De plus une conférence est prévue lors des journées du patrimoine</p>
CIRCULATION – STATIONNEMENT – SECURITE		
CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION		CADRE RESERVE A LA MAIRIE
1	<p>Les différents zonages de limitations de vitesse restent trop méconnus par les usagers locaux comme extérieurs .(50, 30 et 20 km/h), y compris les transporteurs professionnels (bus scolaires) . Déjà signalé.</p>	<p>La ville s'est engagée dans une harmonisation globale des vitesses sur son territoire.</p> <p>A ce titre Tout le SUD de la route bleue vient d'être passé à 30 km/h</p>
2	<p>Carrefour de la Parisière (intersections avec la route départementale) : carrefour dangereux lors des périodes de circulation dense vers La Plaine , de mai à septembre.</p>	<p>Intervention déjà faite auprès du CD 44 : refus.</p> <p>Pour information, la Petite Gare sera rénovée</p>
3	<p>Secteur de La Ficaudière (Est de la RD 213) : suivi sur l'aménagement des 8 points dangereux de circulation signalés lors de la réunion sur place du 16 dec. avec l'adjoint à la sécurité et le dr des services techniques de la mairie.</p>	<p>Visite avec M. DES HORTS faite le 16 décembre. Travaux réalisés conformes aux décisions prises sur site et validés dans leur réalisation par M. BRETON.</p>

Association des Amis de Ste-Marie sur Mer

4	<p>Un besoin de « hangarettes » à vélos comme celles existant à côté de la gare SNCF : dans le centre bourg et dans la zone commerciale ; de même augmenter le nombre des appuis-velos permettant de cadenasser ceux-ci à mi' hauteur. (en haut des plages les plus fréquentées ; centre bourg ; école de musique ; cimetière ;...) Réponse en « réflexion » indiquée en février 2020 par la mairie.</p>	<p>6 abris-vélos vont être posés devant les écoles</p> <p>110 appuis vélos ont bien été acquis par la commune. 60 vont être posés vers la mi-mai et plus précisément sur le bourg de Ste Marie et parking château.... Les 50 autres le seront avant cet été</p>
5	<p>Plan de circulations douces :réutiliser le tracé des chemins ruraux tout en permettant la cohabitation entre engins agricoles et deux-roues (déjà évoqué depuis 2018).0 Objectifs : encourager les déplacements en vélos ; assurer leur sécurité entre les écarts et les centre-bourgs.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Pour rappel Schéma de Mobilités douces en cours de réactualisation.- Ok pour chemins ruraux ; pour information le chemin entre la Durière et la Ratière va être fait avant cet été.

6	Créer un stop en bas de la rue Victor Hugo, dans le sens de la descente, vers le centre du bourg, avant la rue ds Sablons, à la fois afin de protéger le tourne à gauche venant du centre bourg et casser la vitesse.	Décision actée. Travaux à venir avant la saison estivale
TRAVAUX – VOIRIE – RESEAUX – EQUIPEMENTS PUBLICS		
CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION		CADRE RESERVE A LA MAIRIE
1	Corniche du Porteau : évoquée dans Aménagement du territoire , vu le besoin d'une vision globale avec les accès connexes.	Oui voir réponse précédente
2	Réseaux eaux pluviales à dimensionner pour absorber les flux d'événements meteo (première rubrique AT)	Oui voir réponse précédente sur le même sujet
3	Mairie annexe de Ste-Marie : demande de ravalement déjà formulée en 2019	Opération retenue au titre du budget 2021. Programmation des travaux en cours
4	Route du val St Martin vers La Chalopinière (lycée, hotel, WIP,..) : simplifier la signalisation et alléger les aménagements routiers tout en assurant la sécurité des usagers (bus scolaires, .. etc) . Dilemne entre sécurité et confort de roulage.	A ce jour, il n'est pas envisagé de modifier les aménagements existants

5	<p>Aménagements complémentaires communs à la La Noëveillard et la Corniche vers Ste-Marie :</p> <ul style="list-style-type: none">- prévoir une voie pour les vélos Jardin de Retz / rue Guynemer ;- contrôler vitesse et niveaux sonores des motos et mobylettes remontant la rue Guynemer.- améliorer signalisation routière pour éviter que les automobilistes s'engagent involontairement dans les rues ne conduisant pas vers le bord de mer (av. des pins, etc) . Plan de circulation d'ensemble à partir de la « route bleue ».	<ul style="list-style-type: none">- Changement de l'organisation de modes de circulations avec nouveaux marquages en cours d'études- Oui mais complexe à contrôler - Fait – panneau directionnel mis en place
---	---	---

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION		CADRE RESERVE A LA MAIRIE
1	Création d'un sentier des peintres et des écrivains, en continuité au sein du territoire de l'agglomération avec une réalisation déjà équivalente à Préfailles.. Un certain nombre d'écrivains et de peintres célèbres ont séjourné sur nos côtes , de quoi les rappeler sur des spots alliant richesse patrimoniale locale et vie culturelle (Hector Malot 1862, Robert Browning 1863, Jules Ponceau,, Raoul du Gardier)	Favorable sur le principe mais qui portera ce projet ?
2	Rendre davantage accessibles les plages aux PMR (allonger le cheminement en caillebotis de la seule plage à plat, celle du Porteau). Plage de Montbeau : installer deux poubelles de tri en haut de la plage, pour éviter débris sur la plate-forme aménagée avec des bancs.	Cheminement prolongé chaque année par la pose d'un cheminement tapissé roule anciennement mis au Portmain. Equipement conforme PMR En étude prolongement du cheminement pour cet été Point tri sélectif sera posé pour cet été
3	Antenne FREE de 30 mètres, à l'ouest du Clos du Bocage : obliger l'opérateur à respecter les règles du plan local d'urbanisme ; l'intégrer dans une vision intelligente et globale, prenant en compte les besoins chiffrés des utilisateurs et les offres possibles de maillage sur le terrain . Prendre en compte aussi le risque environnemental et sanitaire.	Position partagée par la collectivité. Cependant jugement en attente
4	Gens du voyage : par leur comportement en bordure immédiate des zones habitées, les nuisances volontaires d'hygiène ont excédé le niveau de tolérance des riverains . Pour 2021, quelles mesures concrètes pour les accueillir si besoin dans des espaces dédiés, sans gêne pour les habitants ?	Travaux réalisés au Clion et à Ste Marie pour tenter d'éviter toute intrusion sur nos équipements. Dossier porté par Pornic Agglomération pour la création d'une aire d'accueil des gens du voyage

5	Economies d'énergie : programmer l'éclairage public plus tard lors de la tombée de la nuit (comme à Préfailles) et prévoir un programme de déclenchement automatique lors de mouvements de piétons ou cyclos ou autos.	A voir dans le cadre du SDAL en cours d'élaboration (Schéma d'aménagement lumière de la ville de Pornic)
---	--	--